

Image not found or type unknown



# Puis-je sauver ma maison suite a une future liquidation

Par **etm**, le **07/11/2011** à **21:42**

Bonsoir, je suis actuellement en redressement judiciaire depuis 1 ans et je n'arrive toujours pas a payer mes charges. J'ai reçu un courrier me réclamant la TVA depuis le début de l'année et que si je ne payais pas je risquais la liquidation, chose que je savais déjà.. Je possède une maison avec ma compagne (non marié ni pacsé) a hauteur de 50% chacun. Ma question est de savoir si le tribunal arrivera a ses fins a savoir: vendre la maison. Est-ce que j'ai une chance de sauver ma maison si je fais appel a un avocat compétent?